

Lourdes (65)

## Déplacement du bureau de vote N°2 Hôtel de Ville vers le Palais des Congrès

En raison des travaux actuellement en cours à la Villa Gazagne de l'Hôtel de Ville, le bureau de vote n°2 « Hôtel de Ville » sera exceptionnellement transféré au Palais des Congrès à l'occasion des élections législatives qui se dérouleront le 30 juin prochain.

